



**FICHE DE DEMANDE ET DE SUIVI
RÉALISATION D'UN BRANCHEMENT EAU POTABLE
TERRITOIRE DU GRAND DIJON**

DEMANDE

Adresse du chantier :
Commune :

Client
Nom :
Adresse :
Commune :

- Le client assure lui-même la demande de branchement
- Le client a pris un mandataire pour la présente demande. Dans ce cas, il convient de joindre à la demande le mandat établi par le client. Le mandataire peut alors signer le présent document en lieu et place du client.

Nom du mandataire :
Adresse :
Commune :

Entreprise
Dénomination sociale :
Adresse :
Commune :

Délégué en charge du réseau
Dénomination sociale :
Adresse :
Commune :

LOCALISATION CHANTIER (type IGN 25)	LOCALISATION BRANCHEMENT (photo)
-------------------------------------	----------------------------------

Pièce jointe à fournir : Plan projet détaillé et coté (en X, Y et Z)

VALIDATION PROJET

Validation par le délégué du plan projet du branchement réalisé par le client ou son mandataire :

Plan validé le
Par
En qualité de

PLANNIFICATION DU BRANCHEMENT

Date d'émission du devis par le délégué :
Date d'acceptation du devis par le client (avec acompte 30%) :

Nature intervention Terrassement	Entreprise intervenant	Dates d'intervention souhaitées par le client		Dates d'intervention proposées par le délégué		Dates retenues conjointement
Terrassement						
Pose du branchement	Délégué					
Piquage sur existant	Délégué					
Récèlement fouille ouverte	Délégué					
Remblais						
Contrôle compactage	Délégué					
Réfection voirie						
		Visa client	Date	Visa délégué	Date	Visa client

IMPORTANT : la date de début des travaux sera fixée à minima 15 jours ouvrés après la date du VISA par le délégué de la présente fiche
Une fois validé, le planning prévisionnel sera soumis par le client aux autorités en charge de la voirie et de la circulation

ÉLÉMENTS TECHNIQUES COMPLÉMENTAIRES

- Non
- Oui, annexés en pièces jointes. Nombre de pièces annexées :

RÉCEPTION DES TRAVAUX LIÉS AU RÉSEAU

Nature	Date réception	Visa du délégué (nom, signature)
Terrassement		
Récèlement fouille ouverte		
Contrôle compactage		

PROCÈS VERBAL DE REMISE DES ÉLÉMENTS DE RÉSEAU AU DÉLÉGUÉ

<p>VISA CLIENT</p> <p>Nom : Qualité : Date :</p>	<p>VISA DÉLÉGUÉ</p> <p>Nom : Qualité : Date :</p>
---	--

Tarifs des prestations complémentaires en annexe du règlement de service eau		Prix unitaire € HT recommandés au 01/04/2021
NATURE DE LA PRESTATION		
Accès au service		
Frais d'accès au service sans déplacement		46,01
Frais d'accès au service avec déplacement (demande du client, vérification d'index, pose de compteur et/ou remise en eau)		89,43
Diverses interventions à votre domicile		
Fermeture du branchement		65,63
Réouverture de branchement		65,63
Dépense d'un compteur de 15 ou 20mm		65,64
Relève individuel convoqué suite à non relevé sur 2 périodes consécutives ou relevé individuel du compteur à la demande du client en dehors d'une tournée de relève		58,22
Forfait déplacement au domicile du client pour toute intervention autre que celles spécifiquement prévues dans la présente annexe		58,22
Vérification sur place d'un compteur de 15 à 20 mm à la demande du client avec un compteur pilote ou une jauge calibre		91,99
Étalonnage d'un compteur de 15 à 40mm sur un banc accrédité COFRAC (y compris coût de changement du compteur)		
Pour un compteur 15mm		396,03
Pour un compteur 20 mm		415,10
Pour un compteur 30 mm		500,36
Pour un compteur 40 mm		564,31
	Sur devis	
Expertise de compteur (cette opération inclut l'étalonnage du compteur)		
Pour un compteur 15mm		508,22
Pour un compteur de 20 mm		527,28
Pour un compteur de 30 mm		612,55
Pour un compteur de 40 mm		676,50
	Sur devis	
Contrôle d'un ouvrage de prélèvement, puits ou forage		
Diagnostic comprenant le compte rendu de visite		193,19
Contre-vis le comprenant le PV de visite		128,79
Qualité eau et pression		
Analyse d'eau effectuée à la demande du client		Sur devis
Mesure de pression effectuée à la demande du client		Sur devis

Compteur Télérelève		
Intervention pour remise en état du système de relevé à distance sur le compteur d'eau avec remplacement émetteur seul (en cas de faute prouvée du client)		114,97
Intervention pour remise en état du système de relevé à distance sur le compteur d'eau avec remplacement de l'émetteur et du compteur (en cas de faute prouvée du client)		162,43
Intervention pour recapage de l'émetteur (en cas de déclipsages répétés par le client)		65,65
Intervention pour remise en état du système de relevé à distance sur le compteur d'eau avec remplacement d'un émetteur défectueux (en cas de faute prouvée du client)		194,07
Intervention pour remise en état du système de relevé à distance sur le compteur d'eau avec remplacement d'un IMéteur (en cas de faute prouvée du client)		388,15
Relève du compteur en cas de refus de pose de télérelève		68,44
Autres services clients		
Rendez-vous à votre demande avec un Conseiller Clientèle à votre domicile pour une personne à mobilité réduite		33,66
Rendez-vous à votre demande avec un Conseiller Clientèle à votre domicile		81,10
Edition duplicata de facture (1ère demande)	Gratuit	
Pénalités et infractions au règlement		
Première relance pour non paiement	Gratuit	
Pénalité pour retard de paiement facturée au jour de la deuxième relance		26,90
Indemnité forfaitaire fixée par la loi pour frais de recouvrement pour un client professionnel & collectivité (1)		40,00
Intérêts moratoires facturés à un client particulier (= non professionnel), et calculés à compter du jour suivant la date limite de paiement figurant sur la facture, et en supplément de la pénalité ci-dessus mentionnée	Intérêt légal augmenté de 5 points	
Intérêts moratoires facturés à une collectivité, administration et commune, et calculés à compter du jour suivant la date limite de paiement figurant sur la facture, et en supplément de la pénalité ci-dessus mentionnée (1)	Taux de refinancement de la BCE + 8 points	
Intérêts moratoires facturés à un client professionnel, et calculés à compter du jour suivant la date limite de paiement figurant sur la facture, et en supplément de la pénalité ci-dessus mentionnée (1)	Taux de refinancement de la BCE + 12 points	
Pénalité pour rejet du moyen de paiement (PP, chèque ou prélèvement) hormis pour les clients exonérés selon la réglementation en vigueur (pénalité par rejet)		2,35
Pénalité pour occupant absent malgré confirmation de RDV		46,00
Pénalité pour occupant absent malgré confirmation de RDV pris à la demande du client en dehors des heures ouvrées		57,22

Pénalités et infractions au règlement		
Pénalité (2) journalière après envoi de la lettre prévue au règlement pour reluis du client de laisser l'exploitant accéder au compteur à 15 mm (notamment en cas de relevé convoqué ou du remplacement du compteur)		14,03
Pénalité (2) journalière après envoi de la lettre prévue au règlement pour reluis du client de laisser l'exploitant accéder au compteur supérieur à 15 mm (notamment en cas de non envoi de la lettre de remplacement du compteur ou d'une remise en état du système de relevé à distance)		33,66
Pénalité (2) pour manœuvre sur branchement ou compteur ou rupture de scellés		115,56
Pénalité (2) pour utilisation de l'eau à d'autres fins que celles prévues au contrat d'abonnement souscrit		229,99
Pénalité (2) journalière pour non mise en conformité par le client des installations privées, à l'expiration du délai de mise en conformité imparté par l'exploitant		14,03
Pénalité (2) journalière pour vol d'eau sur un compteur de 15 mm		14,03
Pénalité (2) journalière pour vol d'eau sur un compteur supérieur à 15 mm		33,66
Pénalité (2) pour résiliation de l'abonnement aux torts du client (en dehors de la résiliation pour non paiement)		32,54
Remplacement de compteur de 15mm gelé (en cas de faute prouvée du client), défectueux ou disparu (si compteur en domaine privé)		117,07
Remplacement de compteur de 20mm gelé (en cas de faute prouvée du client), défectueux ou disparu (si compteur en domaine privé)		143,60
Remplacement de compteur de 30mm gelé (en cas de faute prouvée du client), défectueux ou disparu (si compteur en domaine privé)		261,28
Remplacement de compteur de 40mm gelé (en cas de faute prouvée du client), défectueux ou disparu (si compteur en domaine privé)		334,43
(1) Tout professionnel ou toute collectivité en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur à l'égard de son créancier d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, outre des pénalités de retard fixées au taux défini ci-dessus. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire dès le jour suivant la date de limite de paiement figurant sur la facture.		
(2) Pénalité non paiement n'affecte pas le client auteur d'une infraction au règlement du service de l'eau, des poursuites judiciaires éventuelles, de la réparation du préjudice réel subi par l'exploitant et la Collectivité et des frais, le cas échéant, de remplacement du compteur ou de réparation du branchement		
Abonnement pour fourniture d'eau temporaire (branchement de chantier ou forain)		
Dépôt de garantie pour un compteur ABONNEMENT CHANTIER / FORAIN		500,00



**FICHE DE DEMANDE ET DE SUIVI
RÉALISATION D'UN BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT
TERRITOIRE DU GRAND DIJON**

DEMANDE

Adresse du chantier :
Commune :

Client
Nom :
Adresse :
Commune :

- Le client assure lui-même la demande de branchement
- Le client a pris un mandataire pour la présente demande. Dans ce cas, il convient de joindre à la demande le mandat établi par le client. Le mandataire peut alors signer le présent document en lieu et place du client.

Nom du mandataire :
Adresse :
Commune :

Entreprise
Dénomination sociale :
Adresse :
Commune :

Délégué en charge du réseau
Dénomination sociale :
Adresse :
Commune :

LOCALISATION CHANTIER (type IGN 25)	LOCALISATION BRANCHEMENT (photo)
-------------------------------------	----------------------------------

Pièce jointe à fournir : Plan projet détaillé et coté (en X, Y et Z)

VALIDATION PROJET

Validation par le délégué du plan projet du branchement réalisé par le client ou son mandataire :

Plan validé le
Par
En qualité de

PLANIFICATION DU BRANCHEMENT

Date d'émission du devis par le délégué :
Date d'acceptation du devis par le client (avec acompte 30%) :

Nature intervention Terrassement	Entreprise intervenant	Dates d'intervention souhaitées par le client	Dates d'intervention proposées par le délégué	Dates retenues conjointement
Terrassement				
Pose du branchement				
Piquage sur existant	Délégué			
Récolement fouille ouverte	Délégué			
Remblais				
Contrôle compactage	Délégué			
Réfection voirie				
		Visa client	Visa délégué	Visa client
		Date	Date	Date

IMPORTANT : la date de début des travaux sera fixée à minima 15 jours ouvrés après la date du VISA par le délégué de la présente fiche
Une fois validé, le planning prévisionnel sera soumis par le client aux autorités en charge de la voirie et de la circulation

ÉLÉMENTS TECHNIQUES COMPLÉMENTAIRES

- Non
- Oui, annexés en pièces jointes. Nombre de pièces annexées :

RÉCEPTION DES TRAVAUX LIÉS AU RÉSEAU

Nature	Date réception	Visa du délégué (nom, signature)
Terrassement		
Récolement fouille ouverte		
Contrôle compactage		

PROCÈS VERBAL DE REMISE DES ÉLÉMENTS DE RÉSEAU AU DÉLÉGUÉ

<p>VISA CLIENT</p> <p>Nom : Qualité : Date :</p>	<p>VISA DÉLÉGUÉ</p> <p>Nom : Qualité : Date :</p>
---	--